


Films plastiques



GISEMENT

Type de plastique et gisement total annuel dans les P.O.	Ratio moyen (vac)
Films de paillages : environ 1 800 t ¹	1 t/ha
Films de Solarisation : 200 à 300 t ²	1 t/ha
Bâches d'ensilage : 13 t ³	50 kg/bâche 5 m ² /t ⁴
Films d'enrubannage : 20 rouleaux ³	3 m ² /t ⁴
Bâches de serres et de tunnels : environ 400 t ¹	Le ratio dépend du type d'abri : - environ 1 t/ha pour un tunnel de 13,5m de long et 8m de large - environ 2 t/ha pour une multichapelle simple paroi - environ 4 t/ha pour une multichapelle double paroi ¹
Voiles en polypropylène, films de palettisation	pas de donnée connue à ce jour

¹ source : MP, BOUTIN, CRA LR, 2002.
² source : service maraichage, CA 66, 2005 à 2007.
³ source : étude en Cerdagne-Capcir, S. VASSEUR, CA 66, 2002.
⁴ source : ADIVALOR , 2010.



RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

Aucune.

Origine

Les films plastiques agricoles sont issus :

- du paillage des cultures (films noirs, noirs/blancs, marrons...),
- de l'ensilage, de l'enrubannage,
- de la solarisation (films translucides) : technique de désinfection thermique des sols qui consiste à mettre en place un film transparent sur un sol nu pendant au moins 45 jours à partir de mi-juin.
- des bâches de serres et tunnels, à simple ou double paroi,
- de la protection des semis ou de certaines cultures (voile P17),
- du conditionnement (films de palettisation).

Nature

Ce sont des déchets non dangereux.

Différentes matières plastiques les constituent :

Matière plastique	Épaisseur	Couleur	Taux de souillure* moyen	Test de reconnaissance
Films de paillage				
Polyéthylène (PE)	< 50 µm	Noir, marron	< 70%	- courte flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de bougie - flotte sur l'eau (densité inf. à 1)
Films de solarisation				
Polyéthylène (PE)	< 50 µm	Transparent	< 50%	- courte flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de bougie - flotte sur l'eau (densité inf. à 1)
Films hors-sol				
Polyéthylène (PE)	< 70 µm	Noir/blanc	< 15%	- courte flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de bougie - flotte sur l'eau (densité inf. à 1)
Bâches d'ensilage				
Polyéthylène (PE)	150 µm	Noir	< 20%	- courte flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de bougie - flotte sur l'eau (densité inf. à 1)
Films d'enrubannage				
Polyéthylène (PE)	25 µm	Blanc en général, opaque	< 15%	- courte flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de bougie - flotte sur l'eau (densité inf. à 1)
Bâches de serres et de tunnels				
Polyéthylène (PE) et Ethyl Vinyl Acétate (EVA)	150 à 200 µm	Jaune ou blanc transparent	10 à 20%	- flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de vinaigre
Voiles de protection des semis/de forçage (P17)				
Polypropylène (PP)	< 25 µm	Blanc (a l'apparence d'un tissu)	20 à 40%	- flamme bleue quand il brûle - fumée blanche à odeur de fleur de souci
Films de palettisation				
Polyvinylidène chloré (PVDC)	< 25 µm	Transparent (adhérant)	< 20%	

* le taux de souillure est le pourcentage du poids de terre et de salissures par rapport au poids total du plastique usagé.



Stockage et collecte

Sur l'exploitation, il convient de stocker les films de manière séparée selon les catégories de tri indiquées par le collecteur ou recycleur, d'autant plus que les coûts d'élimination sont différents.

Après utilisation, les secouer et les débarrasser de la terre et des résidus organiques. Les plier ou les rouler en ballots.

Pour optimiser le transport, les films plastiques sont souvent conditionnés en balles, ce qui augmente la densité du plastique.

Les films usagés peuvent être apportés directement sur les sites des entreprises qui les collectent. Ils seront ensuite conditionnés puis expédiés vers des usines de régénération.

Selon les quantités, d'autres solutions peuvent être proposées :

- location d'une benne à remplir sur l'exploitation,
- enlèvement des plastiques à l'aide d'un camion équipé d'un grappin.

! Une filière nationale de recyclage des films plastiques agricoles usagés (FPAU) a été créée par ADIVALOR . Dans les Pyrénées-Orientales, elle est mise en place par différents acteurs locaux (distributeurs, Chambre d'Agriculture), selon les types de films.

Élimination, valorisation

Le plastique peut être régénéré : les films sont découpés, lavés puis broyés en flocons qui sont chauffés pour devenir des granulés. Ces granulés sont alors extrudés : atteinte de la température de fusion de la matière (200 °C) et soufflés pour obtenir à nouveau un film ou de nouveaux objets.

La terre et les végétaux issus des films souillés sont récupérés avec les eaux de lavage et traités en stations d'épuration sur les sites des usines de régénération.



CONSEILS PRATIQUES

- ✓ Stocker les plastiques sur des palettes afin d'éviter le contact avec la terre et donc de nouvelles souillures.
- ✓ Pour limiter les envois, les tas de plastiques peuvent être recouverts de palettes, le temps du stockage.
- ✓ Secouer les films par temps sec pour éliminer au mieux la terre.



Contacts utiles

• POUR INFOS COMPLÉMENTAIRES

Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Service Eau/Environnement
Estelle GORIUS

☎ 04 68 35 97 67 / 06 84 25 51 81

e.gorius@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Comité des Plastiques en Agriculture (CPA)

125 rue Aristide Briand
92300 LEVALLOIS PERRET

☎ 01 44 01 16 49 • <http://www.plastiques-agriculture.fr>

ADIVALOR

Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles

Déléguée régionale :

Charlène DUCREY

☎ 07 56 02 07 24

c.ducrey@adivalor.fr

<http://www.adivalor.fr>

• OPÉRATEURS



Créé le 4 juillet 2001, ADIVALOR est un éco-organisme, société privée sans but lucratif.

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO) et négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

ADIVALOR définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des produits d'agro-fourmiture en fin de vie. La structure intervient également en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Elle propose aux opérateurs des outils de communication et déploie un programme de recherche et développement visant à améliorer les conditions de récupération et de valorisation des déchets collectés.

Le pictogramme ADIVALOR est apposé sur l'étiquette des produits des sociétés qui contribuent au financement de la filière du déchet concerné.

Dans la pratique, les responsabilités sont partagées. Dans les Pyrénées-Orientales :

- les utilisateurs professionnels sont tenus d'apporter leurs déchets conformément aux critères d'acceptation aux lieux et dates fixés par les distributeurs,
- les distributeurs organisent la collecte,
- ADIVALOR organise la logistique et le devenir des déchets, pris en charge financièrement par les fabricants,
- la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales informe les détenteurs ou parfois co-organise les collectes localement.

COORDONNÉES	TÉL.	COLLECTE	VALORISATION TRAITEMENT	COÛT* (hors transport)
ARTERRIS				
10-12 av. Paul Lafargue - 66350 TOULOUGES	04 68 85 32 06	X	X ADIVALOR	- Paillages & films hors-sol : 155 € HT / t* - Solarisation : 0 € HT / t* - Serre : rachat 20 € HT / t* -
BELLOC				
Avenue de la Gare 66170 MILLAS	04 68 57 12 77	X	X ADIVALOR	- Paillages & films hors-sol : 155 € HT / t* - Solarisation : 0 € HT / t* - Serre : rachat 20 € HT / t*
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES P.O.				
19 avenue de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN Cedex	04 68 35 74 00	X temporaire	X ADIVALOR	- Ensilage/enrubannage : Gratuit au moment de l'apport
MAGNE-AGRIJOU				
515 avenue de Milan 66000 PERPIGNAN	04 68 54 76 83	X	X ADIVALOR	- Paillages & films hors-sol : 155 € HT / t* - Solarisation : 0 € HT / t* - Serre : rachat 20 € HT / t*
SITA Sud				
550 rue Ettore Bugatti - Espace Polygone 66000 PERPIGNAN	04 68 52 99 52	X mise en balles possible		NC
S.A.S. SOPER (DERICHEBOURG)				
48 rue Georges Latil - Espace Polygone 66000 PERPIGNAN	04 68 52 95 78	X mise en balles possible		NC
TUBERT Patrick (SARL)				
Centre de tri et déchetterie professionnelle 66200 ELNE	04 68 22 08 59	X	X ADIVALOR	conditions de la filière ADIVALOR

* coûts selon barème ADIVALOR en vigueur.
NC : non communiqué

Certaines coopératives ou prestataires participent également à la filière Adivalor : SCA Ile Fruits, SCA Plaine du Roussillon, Afero.